

JEUX CONCOURS

CONDITIONS PARTICULIERES - SERIE DE JEUX ORGANISES SUR LE SITE

fishyemagazine.fr

(Renvoient au, et complètent le Règlement)

ADDITIF N° 1 – CONDITIONS PARTICULIÈRES AU JEU-CONCOURS INTITULÉ « Fisheye et La Gaîté Lyrique vous invitent à découvrir l'exposition « Faire Corps »»

Durée : Ce jeu-concours est organisé sur la période allant du 10 février 2020 au 1^{er} mars 2020.

Modalités d'inscription : il suffit de se rendre sur le site www.fisheyemagazine.fr et de remplir le formulaire d'inscription prévu à cet effet qui apparaîtra sur l'écran en indiquant son nom et adresse électronique.

Il ne sera accepté qu'une seule participation par foyer et par Jeu.

Date limite d'inscription : 1er mars 2020 à 23h59

Modalités de désignation des gagnants : Le ou les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les internautes qui auront rempli les conditions de participation citées dans le règlement général.

Nombre d'inscriptions gagnantes : seuls 5 (cinq) internautes inscrits seront déclarés gagnants et gagneront 1 laisser-passer valable pour deux personnes.

Dotations : chaque gagnant recevra 1 laisser-passer valable pour deux personnes à la Gaîté Lyrique jusqu'au 3 mai 2020.

Valeur de la dotation : 10 € par entrée